



Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

02

EDUCATION

01

NON DEFINIS

02

INFRASTRUCTURE

07

RURAL

02

ADMINISTRATION

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1722

14 Janvier 2019

14 January 2019

5:46 PM/17H:46

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE KOLOU (LOTI) ET DE MAYO KOUTINE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-02-2019

2	Reference	02/AONO/C.KTCHA/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AAONO/C.KTCHA/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE TONGO SARKI YAYI-DODEO LONGUE DE 16 KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-02-2019

3	Reference	03/AONO/C.KONTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/C.KONTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAV AUX DE REALISATION D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRE (II) DES CARREFOURS EL ARTERES DE LA VILLE DE KONICIAA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-02-2019

4	Reference	002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 DU 15 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A MEMEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : DOTATION GÉNÉRALE DE LA DÉCENTRALISATION (DGD) EXERCICE 2015LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE À MEMEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-02-2019

5	Reference	003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 DU 15 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES RURALES : TRONCON 1 : CARREFOUR DIBONG-PONT SUR LA RIVIERE WANDA ; TRONCON 2 : CARREFOUR BANG SOMBI-CARREFOUR SOMAPAN-LIMITE LITTORALE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES RURALES SUR DEUX TRONÇONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	05-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	04/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 du 10 JANVIER 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C. KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 RELATIF AUX ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)MINSANTE EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-02-2019

7	Reference	001/AONO/CNY/SG/ST/CDPM-VINA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNY/SG/ST/CDPM-VINA/2019 DU 11 JAN 2019 POUR LA FINITION DES TRAVAUX DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-02-2019

8	Reference	002/AONO/CNY/SG/ST/CDPM-VINA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNY/SG/ST/CDPM-VINA/2019 DU 11 JAN 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PES A MANGOLI ET KOGNOLI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-02-2019

9	Reference	05/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS EQUIPES AVEC CHATEAU D'EAU REPARTIS EN 05 LOTS DANS CERTAINES VILLAGES DE LA COMMUNE DE KONTCHALOT 1: KODJOLILOT 2: KOLOULOT 3: DJOMBILOT 4 :DODELOLOT 5 : MAYO KOUTINE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-02-2019

10	Reference	006/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO /C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE BOUDEL, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO,REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-02-2019

11	Reference	033/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 09/01/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 09/01/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS KASPERSKY ANTIVIRUS POUR LA PROTECTION DU PARC INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET PAD TACHE BUDGETAIRE : 3307012CODE : 213000
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [032/AOIR/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 11/01/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 032/AOIR/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 11/01/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DU CHENAL D'ACCES AU PORT DE DOUALA/BONABERI.FINANCEMENT : PAD EXERCICE 2019 ET SUIVANTS (TÂCHE 1101008, CODE 624340)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-02-2019

13

Reference [001/DC/C18/C-DIZ/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-DIZ/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-01-2019

14

Reference [001/DC/C18/C?MSOK/CDPM/ 2018 DU 20 DECEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C?MSOK/CDPM/ 2018 DU 20 DECEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) BOUTIQUES ET D'UN LOCAL POUR CONGELATEUR ; AU MARCHÉ DE SONGBENGUE, DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-01-2019

15

Reference [001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-01-2019

16

Reference [002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 janvier 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-01-2019

17

Reference [00000001/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM\(a.i\)/2019 du 09 JAN 2](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00000001/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(A.I)/2019 DU 09 JAN 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES ET L'AMENAGEMENT DE SALLES DE CLASSE SUR LES DEUX SITES DE SUP'PTIC (YAOUNDÉ ET BUÉA)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-01-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 002/AMI/MPT//CEP-CAB/SPM (ai)/2019 du 09 JAN 2019 Lire Titre/objet AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000002/AMI/MPT//CEP-CAB/SPM (AI)/2019 DU 09 JAN 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-02-2019
-----------	---

19	Reference 021/AMI/PAD/DG/2018 DU 09/01/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/PAD/DG/2018 DU 09/01/2018 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS L'EXTENSION DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE ET LA CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015 AUX ACTIVITES « MARCHANDISES » ET « GESTION DU DOMAINE » FINANCEMENT : BUDGET PAD -EXERCICE 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 04-02-2019
-----------	--

20	Reference COMMUNIQUÉ Lire Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, 24 MOIS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference n°2 du 11 janvier 2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°2 DU 11 JANVIER 2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°03940/AOIR/MINHDU/C2D/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS DANS LES VILLES DE BAMENDA ET MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES 2 » Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference N°02/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°02/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°02/19/DC/MINESEC/CMPM DU 14 DECEMBRE 2018. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference N°03/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°03/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP.PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°03/19/DC/MINESEC/CMPM DU 14 DECEMBRE 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	N°04/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°01/19/DC/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 DECEMBRE 2018
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	6110/APN/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 6110/APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RELATIVES À LA PROTECTION DU PATRIMOINE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	N°04/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°04/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 11 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N°06/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°06/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 11 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	N°05/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 11 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE KONTCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE KOLOU (LOTI) ET DE MAYO KOUTINE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019, le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans les Ecoles Primaires Publiques de Kolou (loti) et de Mayo Koutine (lot 2), dans la Commune de Kontcha.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-huit millions (18 000 000) FCFA pour chaque lot.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué de deux lots :

- Lot 1 ; Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Kolou
- Lot 2 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Mayo Koutine.

N.B. : Aucun adjudicataire ne sera attributaire de plus d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kontcha dès publication du présent avis. **Tel : 660111213/699240811.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Kontcha d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Kontcha contre récépissé, au plus tard le 09 janvier 2019 à 15 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE KOLOU (LOTI) ET DE MAYO KOUTINE (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE KONTCHA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **Trois cent soixante Mille (360 000) francs CFA** pour chaque lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09 février 2019 à 15 heures 30 par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune, en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des réunion de la Commune de Kontcha. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

A-Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires des deux derniers exercices écoulés1/1	OUI	NON
B- Références 2 références dans les 2 dernières années 1ère et dernière page du contrat PV de Réception 3/3	OUI	NON
C-Expérience du personnel technique - Conducteur des travaux TGC Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON Magasinier CEPE 3/3	OUI	NON
D-Disponibilité du matériel essentiel Matériel de maçonnerie Voiture de liaison2/2	OUI	NON
E-Capacité de préfinancement « Solvabilité financière » 1/1	OUI	NON
F-Présence méthodologie et planning 1/1	OUI	NON
Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle Ils attestent que non seulement Ils n'ont pas abandonné le marché au cours des 3 trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des marchés publics	OUI	NON

Le non-respect de 2 critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants : 660111213 / 699240811

KONTCHA le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE KONTCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AAONO/C.KTCHA/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE TONGO SARKI YAYI-DODEO LONGUE DE 16 KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019, le Maire de la commune de Kontcha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la route Tongo Sarki Yayi-Dodéo dans la commune de Kontcha, Département du Parc et Déo, Région de l'Adamaoua LONG DE 16 KM.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage,
2. Abattage d'arbre.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ))

3. Reprofilage simple;
4. Déblai mis en remblai ;
5. Création de fossés et exutoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 778 000 (Vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille Francs CFA).**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en lot un unique comme présenté dans le tableau ci-après :

N° ord	Pistes	Longueur (km)
1	TONGO SARKI YAYI - DODEO	16
	TOTAL	16

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat Général de la commune de Kontcha, tél ; 699 24 08 11/660 988 516, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél ; 661 370 521, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs CFA (30.000 F CFA)** payable à la Recette Municipale de KONTCHA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Kontcha, au plus tard **le 09 février 2019 à quinze heures (15H)** Heures, heure locale et devra porter la mention;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AAONO/C.KTCHA/SG/2019 du 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE TONGO SARKI YAYI-DODEO LONGUE DE 16 KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO précisant le montant de 540 000 (cinq cent quarante mille francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 09 février 2019 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Kontcha dans la salle de Réunion de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures:
- DAO TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE KONTCHA Page 5
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

2- Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions FCFA **oui/non**
3. Les références de l'entrepreneur dans le domaine de travaux publics..... **oui/non**
4. La disponibilité des matériels essentiels (Niveleuse, Bulldozer. Compacteur vibrant, Camion benne 10 m3 Citerne à eau, Véhicule de supervision de type 4X4) **oui/non**
5. L'expérience du personnel d'encadrement **oui/non**
6. La proposition technique **oui/non**
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe **oui/non**
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de Kontcha, tél : 660 988 516.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB: Il est conseillé aux soumissionnaires de monter leurs offres conformément à la grille d'évaluation annexée au DAO.

KONTCHA le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE KONTCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/C.KONTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAV AUX DE REALISATION D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRE (II) DES CARREFOURS EL ARTERES DE LA VILLE DE KONICIIA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réalisation d'éclairage public a panneaux solaire (II) des carrefours et artères de la ville de Kontcha

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Etudes et piquetage ;
- Fouille ;
- Coulage des semelles ;
- Assemblage des lampadaires ;
- Pose des candélabres ;
- Essais de fonctionnement ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonnes aptitudes en matière d'éclairage public par énergie solaire.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kontcha, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Kontcha. au niveau du Secrétariat Général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Kontcha d'une somme non remboursable de **50 000 F.CEA (cinquante mille francs CFA)** représentant les frais d'acquisition du DAG. Lors du retrait du DAG. les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Téléphone, Fax, etc.).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé dûment signé à la Mairie de Kontcha, au plus tard **le 09 février 2019, à 15 heures**. Elles devront porter la mention ;

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/C.KONTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRE (II) DES CARREFOURS ET ARTERES DE LA VILLE DE KONTCHA

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatrevingt-dix (90) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste se trouve dans la pièce 11 du DAG, d'un montant de **390 000 FCFA (Trois cent quatre-vingt-dix mille)** et valable pendant trente (30) Jours, au-delà de la date originale de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée irrecevable. Notamment l'absence de Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres. entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kontcha **le 09 février 2019 à 16 Heures 30 minutes**, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

Les principaux critères de qualification

La non validation de 2/5 des critères ci-après entraîne le rejet systématique de l'offre à savoir :

a	Les références de l'entreprise;	Oui/non
b	Les moyens matériels permanents ou mobilisables;	Oui/non
c	La qualification du personnel du chantier;	Oui/non
d	La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux et	Oui/non
e	la capacité d'autofinancement	Oui/non

Seules les offres Jugées conformes pour l'essentiel à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

12. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie ou appeler aux numéros suivants : 660 111 213/660 988 516.

KONTCHA le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE BIYOUHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 DU 15 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A MEMEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : DOTATION GÉNÉRALE DE LA DÉCENTRALISATION (DGD) EXERCICE 2015LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE À MEMEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de construction d'une plate-forme sportive à MEMEL dans l'arrondissement DE BIYOUHA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de construction d'une plate-forme sportive à MEMEL dans l'arrondissement DE BIYOUHA.

- Travaux préparatoires,
- Travaux de terrassement de la plate-forme,
- Buts et lices,
- Installation du chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **10 000 000 (dix millions de francs)**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par la DGD Exercice Budgétaire 2015.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie DE BIYOUHA (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie DE BIYOUHA (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune DE BIYOUHA** d'un montant non remboursables de **15 000F (quinze mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé **au plus tard le 05 Février 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 DU 15 JANVIER 2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A MEMEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **200 000 (deux cent mille francs)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 05 Février 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie DE BIYOUHA en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% d'éléments positifs (oui).

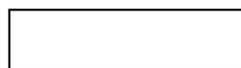
Evaluation des offres techniques

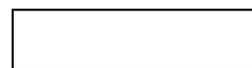
L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4			

Matériel et logistique







5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune DE BIYOUHA, au numéro : 677275252/656137100.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Janvier 2019

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE BIYOUHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 DU 15 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES RURALES : TRONCON 1 : CARREFOUR DIBONG-PONT SUR LA RIVIERE WANDA ; TRONCON 2 : CARREFOUR BANG SOMBI-CARREFOUR SOMAPAN-LIMITE LITTORALE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES RURALES SUR DEUX TRONÇONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux d'entretien des routes rurales sur deux tronçons dans l'arrondissement DE BIYOUHA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux d'entretien des routes rurales sur deux tronçons dans l'arrondissement DE BIYOUHA.

- Installation chantier et travaux préliminaires,
- Emprise,
- Terrassement généraux,
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt-sept millions de francs)**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie DE BIYOUHA (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie DE BIYOUHA (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune DE BIYOUHA** d'un montant non remboursables de **45 000F (quarante-cinq mille francs) CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Biyouha **au plus tard le 05 Février 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM/19 DU 15 JANVIER 2019

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES RURALES : TRONCON 1 : CARREFOUR DIBONG-PONT SUR LA RIVIERE WANDA ; TRONCON 2 : CARREFOUR BANG SOMBI-CARREFOUR SOMAPAN-LIMITE LITTORALE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **540 000 (cinq cent quarante mille francs)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 05 Février 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie DE BIYOUHA en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% d'éléments positifs (oui).

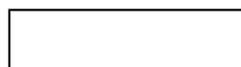
Evaluation des offres techniques

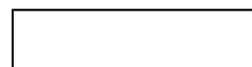
L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3			

Expérience et qualification du personnel







4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre***Evaluation des offres financières***

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune DE BIYOUHA, au numéro : 677275252 .

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Janvier 2019

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE KONTCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C. KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 RELATIF AUX ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)MINSANTE EXERCICE 2019

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'année 2019, le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Kontcha, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement;
- Fondations;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Revêtements scellés
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA	35 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont à exécuter en un lot comme ci-après définis :

N°	INTITULE DU PROJET	LIEU D'EXECUTION
LOT	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA	QUARTIER BOUDEL

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce W 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, sis à la Mairie de Kontcha dès publication du présent avis par voie de presse écrite et/ou par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha dès publication du présent avis par voie de presse écrite et/ou par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Kontcha.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune au plus tard **le 09 février à 15 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 du 10 janvier 2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE
BOUDEL DANS
LA COMMUNE DE KONTCHA,
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de **700 000 (Sept cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 09 février à 17 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure à 20 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation de marchés publics, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de KONTCHA.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de KONTCHA ou au à l'adresse suivant : 660111213/699240811

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

KONTCHA le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CNY/SG/ST/CDPM-VINA/2019 DU 11 JAN 2019 POUR LA FINITION DES TRAVAUX DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de finition du projet de construction de l'Auberge financés par le budget du FEICOM de l'exercice 2018, le Maire de la commune de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Il s'agit d'exécuter les travaux relatifs à la finition du projet de construction de l'Auberge Municipale de Nyambaka.

Les travaux objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Fourniture, pose des ouvertures et vitre ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire
- Revêtement et peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de trente cinq millions (35 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, Exercice 2018, pour un cout estimatif de **Trente-cinq millions (35 000 000) de Francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Nyambaka Téléphone : 661 60 00 04/ 677 31 12 77/ E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Mairie de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe G contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des Intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au secrétariat général de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 01 fev 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/A0NO/ CNY/SG/CDPM-VINA/2018 DU 11 JAN 2019 POUR LA FINITION DES TRAVAUX DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICE 2018.

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **sept cent mille FCFA (700 000 FCFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un(01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 01 FEV 2019 dès 15 heures par la Commission départementale de passation des Marchés auprès du Délégué départemental des Marchés Publics pour la Vina. Les travaux vont se dérouler dans la salle des actes de la Mairie de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt -un(21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3 ème étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
3. N'avoir pas justifié de la réalisation d'au moins un(01) projet de bâtiment au cours des trois dernières années comme entrepreneur principal ;
- 4- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
4. Note technique inférieur à 70% de critères essentiels.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 30 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation des travaux;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 661 60 00 04 /675 87 47 87/694 98 47 67.

NYAMBAKA le 11 Janvier 2019

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNY/SG/ST/CDPM-VINA/2019 DU 11 JAN 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PES A MANGOLI ET KOGNOLI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de NYAMBAKA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NYAMBAKA, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction de DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PES A MANGOLI ET KOGNOLI dans la Commune de NYAMBAKA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- TRAVAUX DE FORATION
- EQUIPEMENT-DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT-POMPAGE
- CONSTRUCTION DE LA SUPERSTRUCTURE
- EQUIPEMENT D'EXHAURE
- LABELISATION
- FORMATION ET SENSIBILISATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet:

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NYAMBAKA, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NYAMBAKA dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NYAMBAKA, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NYAMBAKA dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (trente mille) 30 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NYAMBAKA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de NYAMBAKA, au plus tard le 01 FEV 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/SG/
ST/CNY/CDPM/VINA/2019 DU 11 JAN 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)
FORAGES EQUIPES DE PES A MANGOLI ET KOGNOLI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **700 000 (sept cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 01 FEV 2019 à 15 heures précises, par la commission départementale de Passation des Marchés publics de la Vina, dans la salle des actes de la Commune de NYAMBAKA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP
- N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de forage de montant au moins égal à : 10 000 000 (Dix millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
- Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution destravaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à dévaluation technique seront admis à Vanalyse de doffre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la COMMISSION DEPARTEMENTALE de Passation des Marchés de la Vina, le marché sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NYAMBAKA.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de NYAMBAKA et à l'Agence régionale FEICOM Adamaoua.

NYAMBAKA le 11 Janvier 2019

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE KONTCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS EQUIPES AVEC CHATEAU D'EAU REPARTIS EN 05 LOTS DANS CERTAINES VILLAGES DE LA COMMUNE DE KONTCHALOT 1: KODJOLI LOT 2: KOLOULOT 3: DJOMBI LOT 4 : DODEO LOT 5 : MAYO KOUTINE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kontcha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction des puits équipés avec château d'eau repartis en 05 lots dans certains villages de la commune de Kontcha.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent en particulier les opérations suivantes par lot :

- Travaux préparatoires ;
- Réalisation d'un puits busé servant de lieu de captage d'eau,
- Installation d'un système de pompage à énergie solaire
- Réalisation d'un système de stockage prenant un réservoir surélevé par sa localisation sur le local technique
- Réalisation d'un réseau d'abduction d'eau potable
- Divers...

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en (05) cinq lots.

DESIGNATION	COÛT PREVISIONNELS
LOT 1: KODJOLI	14 000 000
LOT 2: KOLOU	14 000 000
LOT 3: DJOMBI	14 000 000
LOT 4: DODEO	14 000 000
LOT 5: MAYO KOUTINE	14 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux d'hydraulique et énergie solaire.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kontcha, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Kontcha. au niveau du Secrétariat (général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Kontcha d'une somme non remboursable de **50 000 F.CFA (cinquante mille francs CFA)** représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO. les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Téléphone, Fax, etc.).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé dûment signé à la Mairie de Kontcha, au plus tard **le 09 février 2019, à 15 heures** locale. Elles devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS EQUIPES AVEC CHA EEAU D'EAU REPARUS EN 05 LOTS DANS CERTAINES VILLAGES DE LA COMMUNE DE KONTCHA

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre vingt-dix (90) jours.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par une

banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste se trouve dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **280 000 FCFA (deux cent quatre-vingt mille francs CFA)** par lot et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date originale de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée irrecevable. Notamment l'absence de Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kontcha **le 09 février 2019 à 17H15**. dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

Les principaux critères de qualification

La non validation de 2/5 des critères ci-après entraîne le rejet systématique de l'offre à savoir :

a. Les références de l'entreprise ;	Oui/non
b. Les moyens matériels permanents ou mobilisables ;	Oui/non
c. La qualification du personnel du chantier ;	Oui/non
d. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux et	Oui/non
e. La capacité d'autofinancement	Oui/non

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie ou appeler aux numéros suivants ; 660 111 213/660 988 516.

KONTCHA le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE KONTCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO /C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE BOUDEL, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique, exercice 2019, le Maire de la Commune de Kontcha, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'équipement en énergie solaire au CSI de Boudel, dans la Commune de Kontcha, Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment la fourniture et l'installation de :

- Travaux préparatoires
- Installation et éclairage
- Câblage
- Prestation diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **sept million cinq cent mille (7 500 000) FCFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant d'une bonne moralité, justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'Énergie solaire.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINSANTE, de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de la Commune de Kontcha, dès publication du présent Avis Tel : 696112395/ 699240811/660111213.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service du Secrétariat Général de la Commune de Kontcha, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Kontcha d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Kontcha contre récépissé, au plus tard le 09 février 2019 à 15 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO/ C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019
POUR L'EQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE AU CSI DE BOUDEL, COMMUNE DE KONTCHA,
DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'équipement en énergie solaire au CSI de Kontcha est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances. Par ailleurs, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 09 février 2019 à 17 heures 30 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kontcha, en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des réunions de la Commune de Kontcha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO :
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- La note technique inférieure à 75%.

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années oui/non;
- l'accès à une ligne de crédit (Solvabilité financière) ou la disponibilité des ressources financières propres oui/non;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Énergie Solaire (1ère et dernière page du contrat, PV de réception) oui/non;
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés oui/non;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise oui/non.
- attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, oui/non;
- Présence méthodologie et planning oui/non.

Le non-respect de deux (02) critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Kontcha dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants ; 696112395 / 660111213/ 699240811

KONTCHA le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 09/01/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS KASPERSKY ANTIVIRUS POUR LA PROTECTION DU PARC INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET PAD TACHE BUDGETAIRE : 3307012 CODE : 213000

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3307012

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de son système d'information et de son parc informatique, le Directeur Général du Port Autonome de Douala lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour la fourniture et la mise en service des licences de logiciels Kaspersky Antivirus pour la protection du parc informatique du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la fourniture et la mise en service des licences de logiciel Kaspersky Antivirus Kaspersky pour la protection du parc informatique du Port Autonome de Douala constitué d'ordinateurs de bureau et portables, de serveurs physiques et virtuels mais aussi des boîtes de messagerie professionnelle.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **35.000.000 (trente-cinq millions)** F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est réservée aux entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans la sécurité informatique.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAD pour le compte de l'exercice 2019, sur la tâche budgétaire n° 3307012, code 213000.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA** au compte CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94 ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **01/02/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert n° 033/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 09/01/2019 en procédure d'urgence pour la fourniture et la mise en service des licences de logiciels Kaspersky Antivirus pour la protection du parc informatique du Port Autonome de Douala.

<< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >>

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des prestations est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **700.000 (sept cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **01/02/2019 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif, ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de caution de soumission
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'agrément ou contrat de partenariat avec l'éditeur Kaspersky en cours de validité;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) au cours des trois dernières années ;
- Avoir satisfait moins de dix (10) « OUI » sur les douze (12) critères essentiels.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres sera binaire (OUI ou NON) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références du soumissionnaire ;
- Composition et qualification des intervenants ;
- Méthodologie.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique de dix (10) « OUI » sur les douze (12) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

n/a

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala à la Direction des Systèmes d'Information, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017.

Contacts :

TEL : (+237) 233.42.01.33

FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 9 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
032/AOIR/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 11/01/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DRAGAGE
D'ENTRETIEN DU CHENAL D'ACCES AU PORT DE DOUALA/BONABERI.FINANCEMENT : PAD EXERCICE
2019 ET SUIVANTS (TÂCHE 1101008, CODE 624340)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
1101008

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, lance un Appel d'Offres International Ouvert pour les travaux de dragage d'entretien du chenal d'accès au Port de Douala/Bonabéri.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent marché, sont définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **7.000.000.000 F CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les entreprises exerçant dans le domaine du dragage.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du PAD, Exercice 2019 et suivants (ligne 1101008).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat située dans l'enceinte de la Direction Technique du PAD B.P 4020 Tél(237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22 Fax(237) 233 42 67 97 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **sept cent mille (700.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB contenue dans l'offre financière et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 12/02/2018 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 032/AOIR/CIPM-ICAE/PAD/2019 DU 11/01/2018 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DU CHENAL D'ACCES AU PORT DE
DOUALA-BONABERI.
(En procédure d'urgence)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai précis prévu par le Port Autonome de Douala pour l'exécution des travaux est de **dix (10) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant de **cent quarante millions (140 000 000) FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **12/02/2018 à 11 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- Absence d'une pièce du dossier administratif, Technique et Financier
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation général de l'offre	02 points
Références de l'Entreprise	21 points
Qualification du personnel	25 points
Moyens logistiques	44 points
Méthodologie	08 points
TOTAL	100

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, Direction du Dragage et de la Logistique Maritime.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts: TEL: (+237) 233.42.01.33 FAX: (+237) 233.42.67.97.

DOUALA le 11 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE DIZANGUE

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-DIZ/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dizangue, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de DIZANGUE, une Demande de Cotation pour les travaux de Construction d'un bloc de toilettes à six (06) compartiments à l'École Publique Bilingue de Km6 dans la commune de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

1. La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National, de Développement Participatif pour le Littoral.
2. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
3. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le M1NMAP d'autre part.
4. Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la Commune de Dizangue, exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la préfecture de la Sanaga Maritime.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu gratuitement tous les jours ouvrables entre **7h30 et 15h30** à la Commune de Dizangue, ou à la Préfecture d'Edéa, ou encore à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, **au plus tard le 22 Janvier 2019, à 11 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

Conformité des offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-D1Z/CDPM/ 2018 DU 20 DECEMBRE 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES À SIX (06) COMPARTIMENTS À
L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KM6 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL
(En procédure d'urgence)
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Toutes offres incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **22 Janvier 2019 à 12 heures** précises, heure locale, à la Salle réunion de la préfecture, à Edéa, la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défailtantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

v Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défailtantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- Références de l'entreprise ;**
- Moyens matériels permanents ou mobilisables ;**
- Qualification du personnel du chantier;**
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux;**
- Capacité d'autofinancement (justifier d'une Capacité financière pouvant permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission)**

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous (attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la campagne du PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière) :

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Respect de l'ordre prescrit dans la DC ● Intercalaires ● Lisibilité ● Pagination 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches ● Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR) daté et signé ● Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé ● Ancienneté k 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non
	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé ● Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé ● Ancienneté a Sans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui Non
B.3	Matériel de Chantier	

	<ul style="list-style-type: none"> ● Au moins un Camion, Pick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur ● Au moins un pick-up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) ● Liste de matériel cohérent avec les tâches voir CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Production d'un organigramme du projet ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux Description des règles de protection socio-environnementale ● Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais 120 jours ● Cohérence dans l'ordonnancement des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Ouilffion
B.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite si née et datée	Oui Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphé	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé	Oui/Non
12. Durée Validité des Offres		
B.14	Capacité financière $\geq 30\%$ du TTC de la soumission.	Oui Non
Et les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.		
Total des oui		/29

13. Renseignements Complémentaires

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées. Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Dizangue, Téléphone : 696 76 21 20/696 76 50 35, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sil à Bonamoussadi immeuble Congelcam, 1^{er} étage, Téléphone : 233 247 74 68 / 690 203,800

DIZANGUE le 20 Décembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

DEIWOUTA Maurice François

COMMUNE DE MASSOCK

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C?MSOK/CDPM/ 2018 DU 20 DECEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) BOUTIQUES ET D'UN LOCAL POUR CONGELATEUR ; AU MARCHÉ DE SONGMBENGUE, DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Massok, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de MASSOK, une Demande de Cotation pour les travaux de Construction de 05 (cinq) boutiques et d'un local pour congélateur, au marché de Songmbengue dans la commune de Massok, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

1. La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.
2. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
3. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.
4. Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de MASSOK, exercice 2019.**

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la préfecture de la Sanaga Maritime.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu gratuitement tous les jours ouvrables entre **7h30 et 15h30** à la Commune de Massok, ou à la Préfecture d'Edéa, ou encore à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, **au plus tard le 22 Janvier 2019, à 11 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-MSOK/CDPM/ 2018 DU 20 DECEMBRE 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) BOUTIQUES ET D'UN LOCAL POUR
CONGÉLATEUR, AU MARCHÉ DE SONGMBENGUE
DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
(En procédure d'urgence)
« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **22 Janvier 2019 à 12 heures** précises. heure locale. à la Salle réunion de la préfecture. à Edéa. la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

11. Critères d'évaluation

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entrepreneurs
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entrepreneurs
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants

- a. **Références de l'entreprise ;**
- b. **Moyens matériels permanents ou mobilisables;**
- c. **Qualification du personnel du chantier;**
- d. **Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;**
- e. **Capacité d'autofinancement (justifier d'une Attestation bancaire de levée de fonds pouvant permettre d'adjuger, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission)**

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels de la grille ci-dessous (**attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la loi PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration**

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Respect de l'ordre prescrit dans la DC ● Intercalaires ● Lisibilité ● Pagination 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches ● Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR) daté et signé ● Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé ● Ancienneté k 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non
	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé ● Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé ● Ancienneté a Sans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui Non
B.3	Matériel de Chantier	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Au moins un Camion, Pick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur ● Au moins un pick-up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) ● Liste de matériel cohérent avec les tâches voir CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Production d'un organigramme du projet ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux Description des règles de protection socio-environnementale ● Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais 120 jours ● Cohérence dans l'ordonnancement des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non ● Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite si née et datée	Oui Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes	Oui/Non
B.12		

Sous détail des prix unitaire paraphé



Oui/Non



B.13	Bordereau des prix paraphé	Oui/Non
B.14	Capacité financière \geq 30% du TTC de la soumission	Oui Non
	Total des oui	/29

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de signature de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Bonamoussadi Immeuble 696 76 21 20/696 76 50 35, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi Immeuble 233 247 74 68 / 690 203 800

COMMUNE DE NGAMBE

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence** pour le compte de la **Commune de NGAMBE**, une **Demande de Cotation** pour les **travaux de Construction d'un réseau d'alimentation en eau potable dans le centre urbain de Ngambé, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

1. **La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.**
2. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise** pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
3. **Une visite du site signée sur l'honneur ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.**

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de NGAMBE, exercice 2018.**

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de La Sanaga Maritime ou à la Mairie de Ngambé.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30 à la Mairie de Ngambé, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de La Sanaga Maritime ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, **au plus tard le 22/01/2019, à 11h00 heures précises**. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/2018 DU 20 DECEMBRE 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE
CENTRE URBAIN DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
(En procédure d'urgence)
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **22/01/2019 à 11 heures précises, heure locale**, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualification requise ;
- Absence du Sous détail des prix unitaire ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration.

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- **Références de l'entreprise ;**
- **Moyens matériels permanents ou mobilisables ;**
- **Qualification du personnel du chantier ;**

● **Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;**

Capacité d'autofinancement (justifier d'une Attestation bancaire de levée de fonds pouvant permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission justifié par un chèque certifiée par une banque de première catégorie)

Les soumissionnaires seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous :

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination	Oui/Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux deGR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	Oui/Non
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion ou unPick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non
	-Au moins bétonnière et vibreur(produire photocopie certifié de possession ou contrat de location)	Oui/Non
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	Oui/Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	

	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 120 jours	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite de sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphé	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé et signé à la dernière page	Oui/Non
B.14	Capacité financière ? 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui /29

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussad

NGAMBE le 20 Décembre 2018

Le MAIRE

YEDE Gilbert

COMMUNE DE YABASSI

AVIS DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 JANVIER 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, lance une demande de cotation POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais.

5. Financement

Budget du FEICOM

6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi dès publication du présent Avis contre présentation de l'original d'une quittance correspondant au versement d'une somme non remboursable de Soixante mille (60 000) FCF à la Recette Municipale de Yabassi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NKAM à YABASSI sous pli fermé au plus tard le **30 janvier 2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CY/CDPM/2019 DU 10 Janvier 2019
POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL ELECTRONIQUE ET
ELECTROMENAGER A LA MAIRIE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30 janvier 2019 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NKAM, à Yabassi, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critère éliminatoire

- -Dossier administratif incomplet
- -Note d'évaluation inférieure à 7/10
- -Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- -La non-exécution d'un marché antérieur.

13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de YABASSI.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 10 Janvier 2019

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00000001/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(A.I)/2019 DU 09 JAN 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES ET L'AMENAGEMENT DE SALLES DE CLASSE SUR LES DEUX SITES DE SUP'PTIC (YAOUNDÉ ET BUÉA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur le recrutement d'un consultant individuel chargé de « **La maîtrise d'œuvre pour la construction de bibliothèques spécialisées et l'aménagement de salles de classes sur les deux sites de SUP'PTIC (Yaoundé et Buéa)** ».

2. Objet

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre tous les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

3. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat consistent en :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement au bon sol y compris toutes sujétions ;
- Construction d'une fondation en béton armé ;
- Construction et le crépissage des murs suivant les plans ;
- Construction de toiture suivant les plans ;
- Construction et pose des ouvertures suivant plan y compris serrureries ;
- Exécution des travaux de plomberie et sanitaire ;
- Exécution des travaux de menuiseries ;
- Exécution des travaux d'électricité ;
- Exécution des travaux de téléphonie et de réseaux de données ;
- Exécution des travaux de peinture ;
- Exécution des travaux de revêtement ;
- Construction d'une fosse septique suivant plan ;
- Branchement électrique aux réseaux ENEO ;
- Implantation d'une plaque signalétique ;
- Aménagements divers.

4. Participation et origine

Le Ministre des Postes et Télécommunications, invite les Consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation :

- Qualifications générales et aptitude à accomplir les tâches ;
- Expérience dans la réalisation des missions similaires ;
- Expérience avec les bailleurs de fonds (participation à des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux);
- Bonne connaissance dans le contrôle d'ouvrages de Génie Civil dans le domaine du Bâtiment en Afrique centrale;
- Connaissance linguistique (Français et/ou anglais).

5. Financement

Banque Africaine de Développement

6. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature comprennent : **(i) une lettre de motivation datée et signée avec adresse complète, (ii) un Curriculum Vitae détaillé faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle à jour et signé (iii) des copies certifiées conformes des diplômes et copies des références dans les responsabilités similaires** (Disponibilité des photocopies de justificatifs avec adresses et contacts (extraits de contrats) + preuve de réalisation (PV de réception, attestation de services faits...), **(iv) un certificat de non fonction ou attestation de disponibilité**, doivent parvenir sous plis fermés ou par courrier électronique au plus tard **le 31 Janvier 2019 à 15 heures précises**, et porter expressément la mention :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00000001 /AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(a.i)/2019 DU 09 JAN 2019 « POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES ET L'AMENAGEMENT DE SALLES DE CLASSES SUR LES DEUX SITES DE SUP'TIC (YAOUNDE ET BUEA)».

7. Composition du dossier

Pour faire acte de candidature, le consultant individuel doit:

- Disposer d'une expérience générale d'au moins dix (10) années dont cinq (05) dans le domaine de la construction des immeubles ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de conception (Bac+5) en Génie Civil ou équivalent ;
- Avoir pris part en qualité de chef de mission /ingénieur de suivi à au moins quatre (04) projets de contrôle d'ouvrages de Génie Civil dont au moins deux (02) dans le domaine du Bâtiment ;
- Avoir eu au moins un (01) contrat de consultation pour des projets financés par Les bailleurs de fonds internationaux ;
- Disposer d'une expérience établie dans des projets similaires exécutés dans la région (Afrique centrale).

8. Critères d'évaluation

Les critères de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, (version révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes : 08 :00 H - 17 :00 H, heure locale.

Cellule d'Exécution du Projet CAB – République du Cameroun
A l'attention de Monsieur Le Coordonnateur
Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique
BP : 6061 Yaoundé
Tél : 222 23 55 16
Fax : +237 222 23 54 99
E-mail : procabcameroun@gmail.com avec copie à ahmay77@yahoo.fr

YAOUNDE le 9 Janvier 2019

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000002/AMI/MPT//CEP-CAB/SPM (AI)/2019 DU 09 JAN 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial à travers le Groupe de la Banque africaine de développement afin de couvrir le coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante République du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur « **la maîtrise d'œuvre pour la fourniture, la formation et l'installation d'équipements solaires pour les centres communautaires (TCP, CEAC/DAA et CPFF) identifiés** ».

2. Objet

La présente consultation a pour objet le contrôle et le suivi de la fourniture, de la formation et de l'installation d'équipements solaires pour les onze (11) centres communautaires suivants :

(i) Moundou ; (ii) Olounou ; (iii) Lih Kemkekou ; (iv) Mbakwa Supe ; (v) Kishong ; (vi) Fianchang ; (vii) Bertoua ; (viii) Sangmélima ; (ix) Mamfé, (x) Kumbo ; et (xi) Kumba.

3. Consistance des prestations

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre tous les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

4. Participation et origine

Le Ministère des Postes et Télécommunications, invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (qualifications générales et aptitude pour la tâche à accomplir, expérience dans les tâches décrites plus haut, expérience avec les bailleurs de fonds internationaux, connaissance du secteur de l'énergie solaire, capacité linguistique et expérience au Cameroun.).

5. Financement

Groupe de la Banque africaine de développement

6. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir sous plis fermés ou par courrier électronique au plus tard le **01 Février 2019 à 17 h précises (heure locale)**, et porter expressément la mention

« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00000002/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(ai)/2019 du 09 JAN 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES »

7. Composition du dossier

Les dossiers complets de candidature comprenant **(i) une lettre de motivation datée et signée avec adresse complète, (ii) un Curriculum Vitae détaillé faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle à jour et signé et (iii) copies certifiées des diplômes et copies des références dans les responsabilités similaires.**

8. Critères d'évaluation

Pour faire acte de candidature, le consultant individuel doit être un expert senior avec au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'énergie solaire, ayant un diplôme d'Ingénieur en Génie Electrique ou équivalent, et ayant une bonne connaissance du secteur des énergies renouvelables.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 :00 à 17 :00 heures, heure locale.

Cellule d'Exécution du Projet CAB – République du Cameroun
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur
Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique
BP : 6061 Yaoundé
Tél : 222 23 55 16
Fax : +237 222 23 54 99
E-mail : procabcameroun@gmail.com avec copie à ahmay77@yahoo.fr

YAOUNDE le 9 Janvier 2019

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/PAD/DG/2018 DU 09/01/2018 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS L'EXTENSION DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE ET LA CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015 AUX ACTIVITES « MARCHANDISES » ET « GESTION DU DOMAINE » FINANCEMENT : BUDGET PAD -EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement du PAD dans L'extension du Système de Management de la Qualité et la Certification ISO 9001 Version 2015 aux activités « Marchandises » et Gestion du domaine ».

OBJECTIF DE LA MISSION

La mission a pour objectif l'obtention de la certification ISO 9001 Version 2015 dans les activités « Marchandises » et « Gestion du Domaine » qui viendront compléter l'existant.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente mission consisteront à :

- Faire une analyse complète du Système de Management de la Qualité existant ;
- Elaborer les processus ;
- Identifier les activités liées aux processus ;
- Identifier les risques liés aux activités des processus ;
- Elaborer les fiches KPI (indicateur clé de performance) par processus ;
- Elaborer les IPR (Indice de priorisation des risques) par processus ;
- Accompagner à l'élaboration d'une cartographie, des risques des périmètres « Marchandises » et « Gestion du Domaine » ;
- Elaborer un plan d'action d'extension ;
- Accompagner le PAD dans la mise en oeuvre du plan d'action ;
- Préparer l'entreprise à la certification à la Norme ISO 9001 Version 2015 dans les nouveaux périmètres ci-dessous.

3. Participation et origine

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets nationaux et internationaux spécialisés dans l'accompagnement et le conseil des entreprises.

4. Financement

Le financement du projet sera supporté par le budget du PAD, exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels sous plis fermé et comportant deux enveloppes distinctes, au secrétariat de la Division de l'Audit et de la Qualité du Port Autonome de Douala au plus tard le **04/02/2019 à 15h30**, heure locale et devront porter la mention.

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°021/AMI/PAD/DG/2019 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS
L'EXTENSION DU SYSTEME DE MANGEMENT DE LA QUALITE ET LA CERTIFICATION MO 9001 VERSION
2015 AUX ACTIVITES « MARCHANDISES » ET « GESTION DU DOMAINE ».
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

6. Composition du dossier

MODALITES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par le présent avis de manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier de candidature constitué d'un dossier administratif et d'un dossier technique.

a) Dossier Administratif (Enveloppe A)

Le dossier administratif doit être constitué des pièces suivantes sous peine de rejet :

- La déclaration d'intention de soumission, timbrée au taux en vigueur pour les soumissionnaires ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Une photocopie légalisée de la patente de l'exercice 2018 ;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation et un plan de localisation ;
- Le bilan des deux dernières années 2017 et 2018

Ces pièces doivent être des originaux ou des copies certifiées conforme datant de moins de 3 mois.

b) Dossier technique (Enveloppe B)

Le dossier technique doit indiquer les informations suivantes :

- La présentation du cabinet ainsi que les domaines d'actions et interventions ;
- Les références d'au moins deux (02) marchés de nature et de complexité similaires au cours des deux (02) dernières années avec à l'appui les PV de réception définitive ou les attestations de bonne fin
- Les références du cabinet dans les prestations similaires ;
- Les CV et les copies certifiées des diplômes ainsi que les attestations de disponibilité du personnel clé de la mission.

7. Critères d'évaluation

Les candidats seront sélectionnés sur la base des éléments énoncés au paragraphe 6 intitulé « Modalités de soumission » et repris dans la grille d'évaluation ci-après :

GRILLE D'EVALUATION

Les dossiers de candidature reçus seront évalués selon les critères ci-après:

8. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la Division de l'Audit et de la Qualité - sise dans l'enceinte de l'ex Direction Technique du PAD.

Téléphone : (237) 233 42 01 33/ 233 42 73 22

9. Evaluation et publication des résultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, et les résultats seront publiés par voie de presse.

N°	CRITERES	POINTS MAX
----	----------	---------------

	1- Présentation du dossier	
1	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier complet: 1 point - Bonne lisibilité des documents: 2 points - Mise en forme et sommaire : 2 points 	5points
	2- Références du cabinet du prestataire	
2	<ul style="list-style-type: none"> - Etre un cabinet certifié ISO 9001 version 2015 : 10 points - Nombre de références du cabinet dans des missions d'accompagnement à la certification 150 9001 : (Attestations de référence exigées) Note maximale : 10 points * 1 point par attestation présentée (Maximum 10 références seront prises en considération). - Nombre de références dans l'accompagnement à la certification ISO 9001 des entreprises du secteur portuaire au cours des 5 dernières années (Attestations de référence exigées). Note maximale : 5 points * Aucune référence : 0 point * Avoir une référence : 3 points. * Avoir 2 références : 4 points * Avoir au moins 3 références : 5 points 	25 points

2	Solutions techniques proposées	
	<p>Niveau bac + 2 : 2points</p> <p>Au moins bac + 3 : 5 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle : Note maximale : 5 points. - Etre un auditeur tierce partie certifié par un organisme de certification international (Copie du certificat exigée) : 5 points. • Expérience professionnelle : Note maximale : 05 points. - Moins de 3 missions de conseil et d'accompagnement des entreprises en matière de qualité en tant que chef de mission : 0 point - Entre 3 et 5 missions: 3 points - Plus de 5 missions 5 points - Nombre de conseil et d'accompagnement des entreprises du secteur portuaire en matière de qualité dans la gestion du domaine et de la marchandise en tant que chef de mission au cours des 2 dernières années. (Attestations de bonne fin exigées) : <p>REFERENCES : Note maximale : 08 points.</p> <ul style="list-style-type: none"> * Aucune référence : 0 point * Avoir une expérience • 4 points. * Avoir au moins 2 références : 8 points 	25 points
	<p>- Nombre de consultants proposés pour la réalisation de la mission : Note maximale : 5 points</p> <p>Moins de 2 : 0 point</p> <p>.</p> <p>2 2 points</p> <p>Au moins 3 : 5 points</p> <p>- Détails des prestations proposées Note maximale : 10 points</p> <p>-Méthodologies et planning d'intervention Note maximale : 10 points</p>	

3	Qualifications et compétences du personnel ayant en charge	45 points
	l'exécution de la mission :	



› Qualification des membres d'équipe de la mission (CV et copie des diplômes exigés)... Note maximale : 22 points

Formation académique : Note maximale : 5 points.

- Moins de bac : 1 point

- Niveau bac : 3 points

•

.

- Au moins bac + 2 5 points

Formation professionnelle : Note maximale : 7 points.

- Etre un Auditeur tierce partie IRCA ou PECB (Certificat à présenter) : 7 points.

Expérience professionnelle : Note maximale : 10 points.

- Moins de 2 ans en conseils et accompagnement : 0 point

- Entre 2 et 5 ans en conseils et accompagnement : 5 points

- Une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement de

la certification sur le périmètre « Marchandise » et « Gestion du domaine »

10 points

Qualification spécifiques du Chef de mission :

Note maximale : 23

points.

• Formation académique : Note maximale : 5 points.

- Moins de bac + 2 : 1 point

Les Cabinets qui auront à l'issue de l'évaluation totalisé une note au moins égale à soixante - quinze (75) points seront

déclarés pré-qualifiés.

Les cabinets pré-qualifiés seront consultés conformément aux procédures de passation des marchés publics en vigueur en République du Cameroun.

DOUALA le 10 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, 24 MOIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Par décision n°6110/APN/DG du 28 DEC 2018, la Compagnie d'assurance ZENITHE INSURANCE S.A. a été retenue pour l'exécution du marché relatif pour la souscription des polices d'assurance relatives à la protection du patrimoine de l'Autorité Portuaire Nationale, suite à l'appel d'offres national ouvert n°06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 du 21 novembre 2018, pour un montant total de 53.218.632 FCFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de vingt quatre (24) mois.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise à Immeuble CAA (1^e étage), Boulevard du 20 mai à Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer

leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 28 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

ADDITIF N°2 DU 11 JANVIER 2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°03940/AOIR/MINHDU/C2D/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS DANS LES VILLES DE BAMENDA ET MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES 2 »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet de l'Additif

Le présent Additif à l'appel d'Offres International Restreint pour la Maîtrise d'œuvre complète des projets d'infrastructures et équipements divers dans les villes de Bamenda et Maroua dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales 2 » porte sur les modifications ci-après :

Reference et Page de la Demande de Proposition	Au lieu de :	Lire :
Lettre d'invitation Section II. Données particulières		
Date limite de reception des propositions : Lettre d'invitation (Art 10). IC 17.9 (Page 23)	14 janvier 2019	21 janvier 2019
Section III-2. Proposition Technique		
Tech 1 – Plan de sécurité (page 36)	6.2 – Gestion des accident et Rappatriement d'urgence Annexe - Notice de sécurité signé – (Annexe 2 des TDR)	6.2 – Gestion des accident et Rappatriement d'urgence NB. Si l'offre d'un Consultant ne respecte pas les critères de recevabilité spécifiés dans les « TdR - Plan de sûreté », elle sera exclue (coordonnateur sureté, dispositif/déplacements, hébergement et sécurisation, procédure de gestion de crise, etc.) Annexe - Notice de sécurité signé – (Annexe 2 des TDR)
Section IV. Proposition financière FIN-3 : Bordereau des prix unitaires		
Prix 231 : Fonctionnement général de l'entreprise (Page 58)	Ce prix couvre [...] dans divers domaines (Sécurité incendie, divers réseaux, etc.) Il est rémunéré par mois [...]	Ce prix couvre [...] dans divers domaines (Sécurité incendie, divers réseaux, etc.) Le Consultatant devra ressortir dans la décomposition de ce prix (FIN 4) le coût du aux mesures de surété qu'il entend mettre en oeuvre. Il s'agit des mesures à la charge du Consultant et compris dans son fonctionnement générale (Organisation, hébergement, gardiennage, vidéosurveillance, moyen de communication, contrat de rappatriement, ...). Les mesures impliquant l'armée seront à la charge du Maître d'Ouvrage. Il s'agit à titre indicatif des escortes, des aéronefs et autres identifiées par le Consultant. Il est rémunéré par mois [...]
Section VII. Termes de référence		
4.2. Mission 1 Avant-projet sommaire (Page 8)	4.2. Mission 4.2. Mission n° 1 : Avant-projet sommaire Ce volet des études vise à déterminer les caractéristiques des ouvrages à réaliser ainsi que les principaux choix techniques. Les rendus seront de niveau APS et consisteront, pour chaque volet et chaque sous-projet, à : > Vérifier la faisabilité institutionnelle de certains ouvrages (ex. rétrocession du marché dougoi à la CU...) > Evaluer les contraintes d'aménagement ;	4.2. Mission n° 1 : Avant-projet sommaire Ce volet des études vise à déterminer les caractéristiques des ouvrages à réaliser ainsi que les principaux choix techniques. Les rendus seront de niveau APS et consisteront, pour chaque volet et chaque sous-projet, à : > Prendre en compte effets du changement climatique dans le dimensionnement des ouvrages ; > Vérifier la faisabilité institutionnelle de certains ouvrages (ex. rétrocession du marché Dougoi à la CU...). Si l'étude socio-économique de certains équipements marchands révèle les freins institutionnels ne pouvant être levés, les études y relatives seront suspendues et remplacé par d'autres projets proposés par le CLC ; > Evaluer les contraintes d'aménagement ;

Les termes de la DP et de l'additif n°1 du 14 Décembre 2018 non contraire au présent additif restent inchangés.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°02/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°02/19/DC/MINESEC/CMPM DU 14 DECEMBRE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires de la Consultation susmentionnée, pour l'entretien des bâtiments abritant le Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante:

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
02	1	Entretien du bâtiment « C », du Ministère des Enseignements Secondaires.	ETS GERARD TRAVAUX POLYVALENTS	53 25 334 03 390000 6161 411	15 694 731	12 (Janvier -Décembre 2019)
	2	Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA et NLONGKAK).	ENICAM SARL	53 25 334 03 390000 6161 411	11 994 766	12 (Janvier -Décembre 2019)

Les responsables desdites entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des Lettres-commandes correspondantes.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Ministérielle** de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°03/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP.PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°03/19/DC/MINESEC/CMPPM DU 14 DECEMBRE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Consultation susmentionnée, pour le gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante:

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
03	Gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires	Société Camerounaise de Sécurité SCAMSECU)	53 25 334 03 390000 6188 411	31 482 000	12 (Janvier - Décembre 2019)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de la Lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Ministérielle** de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°04/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N°01/19/DC/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 DECEMBRE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire de la Consultation susmentionnée, pour l'entretien et la maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante:

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
01	Entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires	ETS TATOMBIA	53 25 334 03 390000 6162 411	17 913 735	12 (Janvier - Décem- bre 2019)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet de la Lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Ministérielle** de la commission ministérielle de passation des marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 6110/APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES RELATIVES À LA PROTECTION DU PATRIMOINE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des établissements Publics ;
Vu la Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu la Loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret N°99/126 du 15 Juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;
Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur YOUNBA Josué, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
Vu la Résolution n°327/CA/APN/46 du 29 décembre 2015 approuvant le projet de performance de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2016-2018 ;
Vu la Résolution n°398/CA/APN/56 du 06 juin 2018 modifiant la résolution n°0369/CA/APN/54 du 18 décembre 2017 et approuvant le budget programme révisé de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2018;
Vu l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 du 21 novembre 2018 pour la souscription des polices d'assurances relatives à la protection du patrimoine de l'APN;
Vu la lettre n°027/18/CIPM/APN/ du 26 décembre 2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'APN ;
Vu l'accord du Directeur Général y relatif, **Considérant les nécessités de service ;**

DECIDE

Article 1er.- La Compagnie d'assurance : **ZENITHE INSURANCE S.A.** est attributaire du marché pour la souscription des polices d'assurances relatives à la protection du patrimoine l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour un montant total de 53 218 632 (cinquante-trois millions deux cent dix-huit mille six cent trente-deux) FCFA TTC et un délai d'exécution de 24 (vingt-quatre) mois, 2019-2020.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget programme de l'Autorité Portuaire Nationale Exercices 2019-2020, « imputation 620 900» Sous-Programme 3 de l'APN, et mandatée au nom de la Compagnie d'assurance **ZENITHE INSURANCE S.A.** BP 1540 Douala, Tél : 233.43.41.32 Fax. 233.43.4133

Article 3.- Le Prestataire susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement du marché correspondant./-

YAOUNDE le 28 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°04/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 11 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°002/CPM/MINESEC/2019 du 09 janvier 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Enseignements Secondaires

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires des Lettres-commandes relatives à la Consultation **N°02/19/DC/MINESEC/CIPM/2019** du **14 Décembre 2018** pour l'entretien des bâtiments abritant le Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
02	1	Entretien du bâtiment « C », du Ministère des Enseignements Secondaires	ETS GERARD TRAVAUX POLYVALENTS	53 25 334 03 390000 6161 411	15 694 731	12 (Janvier-Décembre 2019)
	2	Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA et NLONGKAK).	ENICAM SARL	53 25 334 03 390000 6161 411	11 994 766	12 (Janvier-Décembre 2019)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°06/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 11 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°001/CPM/MINESEC/2019 du 04 janvier 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Enseignements Secondaires

DECIDE

Article 1er : l'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à la Consultation N°01/19/DC/MINESEC/CIPM/2019 du 14 Décembre 2018 pour l'entretien et la maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
01	Entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires	ETS TATOMBIA	53 25 334 03 390000 6162 411	17 913 735	12 (janvier -Décembre 2019)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°05/19/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 11 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°003/CPM/MINESEC/2019 du 09 janvier 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Enseignements Secondaires

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à la Consultation **N°03/19/DC/MINESEC/CIPM/2019** du **14 Décembre 2018** pour le gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
03	Gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires	Société Camerounaise de Sécurité (SCAMSECU SARL)	53 25 334 03 390000 6188 411	31 482 000	12 (janvier - Décembre 2019)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm